



DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SÈVRES



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

PROCÈS-VERBAL N° 38 – REUNION DU 15 MAI 2025

Président :	M. GODET Jean-Pierre
Vice-Président :	M. GILBERT Francis
Secrétaire :	M. PETIT Jean-Jacques
Membre présent :	
Membre coopté :	Mme GEOFFRIAUD Marie-Christine
Membre excusé :	
Membres en consultation par voie électronique :	MM. BAUDOUIN Gilles, GODET Jean-Pierre, PETIT Jean-Jacques, RAMBAUD Alexandre

MODALITÉS DE RECOURS

Toutes les décisions sont susceptibles d'Appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.
Les frais de procédure, soit la somme de 77.00 €, seront débités du compte du club appelant.
Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

Les membres de la commission ci-dessous, licenciés dans les clubs, ne prennent part ni aux débats ni aux décisions, lorsque leur club est concerné :

- ✚ M. GODET Jean-Pierre – FC Inter Bocage
- ✚ M. GILBERT Francis – ES AFP
- ✚ M. PETIT Jean-Jacques – US Vrère St Léger de Montbrun
- ✚ M. RAMBAUD Alexandre – L'Absie Largeasse MC
- ✚ Mme. GEOFFRIAUD Marie Christine – ES AFP
- ✚ M. BAUDOUIN Gilles – US Pexinoise

Les procès-verbal n°37 du 07 mai 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

Procès-Verbal n°38 / Réunion du 15 mai 2025

DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Match N° 28725823 Cerizay Portugais AS (1) – Gatifoot (2) en Séniors D2 Poule Nord du 23 Mars 2025

La commission sportive reprend le dossier en ce 12 mai 2025 pour traiter le deuxième match à huis clos, selon les modalités issues du PV n°29 de la Commission de Discipline.

Concerne le match n°28725878 Cerizay Portugais AS (1) – ES Beaulieu Breuil (1) du 18 mai 2025 à 15 heures en Championnat séniors D2 Poule Nord.

À la suite des accords du club de Cerizay Portugais et de la municipalité de Pompaire, la rencontre à huis clos opposant **Cerizay Portugais AS (1) – Beaulieu Breuil (1)** en Séniors Départemental 2, Poule Nord aura lieu sur le **stade Joël Godard – 79200 POMPAIRE, ce dimanche 18 mai 2025 à 15 heures.**

Les frais de délégations seront portés au débit du club de Cerizay Portugais.

Rappel des contraintes de huis clos pour accès au stade par équipe :

- 14 joueurs licenciés
- Staff composé de 4 personnes licenciées du club, soit éducateur, adjoint éducateur, soigneur et dirigeant.
- Le club de Cerizay Portugais est considéré club recevant, doit fournir la FMI et le jeu de ballons de bonne qualité (nbre 5), un deuxième jeu de maillots si nécessaire.

WEEK-END DU 10-11 MAI 2025

Match n° 53332295 Beaulieu Breuil (3) / FC Autize (4) en ½ finale de Coupe des Réserves

Arbitre : M. ESTEVES Frédéric

Reçu le rapport du délégué de la rencontre concernant l'envahissement du terrain par les supporters du FC Autize, sans incidents.

La commission sportive rappelle les clubs au devoir d'encadrement de leurs supporters lors des matches de coupes départementales.

FORFAITS

Amende de 32€ :

- 🕒 Match n°30148343 Interbocage (4) / Pays de l'Ouin (4) en seniors D5, Niveau 2, Poule B
 - **Pays de l'Ouin 1^{er} forfait.**



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

Procès-Verbal n°38 / Réunion du 15 mai 2025

Amende de 21€ :

- ⊙ Match n° 30114037 Niort Pexinoise (2) / Le Tallud (2) en u13 D4, Poule C.
 - **Le Tallud 1^{er} forfait.**
- ⊙ Match n° 53036954 FC3C (1) / Montmorillon (2) en u16-u18 F à 11, Poule C.
 - **FC3C 1^{er} forfait.**

COURRIERS

- Du club de **Ste Ouenne** concernant un souhait d'engagement de son équipe la saison prochaine. Pris note.
- De **M. Gailledrat Adrien**, arbitre de la rencontre Nueillaubiers / Niort St Liguairé en u18 D1, pour le remboursement de ses frais de déplacements à la suite du forfait de Niort St Liguairé. Les frais, s'élevant à 31.22€, sont portés au débit du club de Niort St Liguairé.
- Du club de **Chiché** concernant l'accueil d'une finale de coupe départementale. Pris note.
- Du club de **Beauvoir/Niort** concernant un souhait d'engagement de son équipe la saison prochaine. Pris note.

DECLARATIONS TOURNOIS / RASSEMBLEMENTS

Frais de déclaration Tournois / Plateaux : 26 €

- Du club de **Bessines ASPTT** : tournoi de sixte séniors le samedi 29 mai 2025 au stade des Gardoux à Niort.
- Du club de **Parthenay Portugais** :
 - Tournoi de foot loisirs le samedi 14 juin 2025 au stade des Grippeaux de Parthenay.
 - Tournoi de sixte séniors le samedi 21 juin 2025 au stade des Grippeaux de Parthenay.
- Du club de **Lezay** : tournoi de sixte séniors le samedi 14 juin 2025 au stade de Lezay.

Tournois / Plateaux autorisés sous réserve que tous les joueurs/joueuses soient licencié(e)s F.F.F. et que ce jour-là, le terrain ne soit pas occupé par une compétition officielle.

Le Secrétaire
Jean-Jacques PETIT

Le Président
Jean-Pierre GODET



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

Procès-Verbal n°38 / Réunion du 15 mai 2025

**Vous pouvez désormais vous engager en Coupe de France
(fin d'engagement le 30/06/2025).**



COUPE DE FRANCE

Merci de suivre la procédure ci-dessous via Footclubs pour engager votre équipe.

Si Coupe de France déjà pratiquée en 2023/2024 et/ou 2024/2025, il faut :

- Aller sur « Footclubs »
- **Passer en saison 2025/2026**
- Menu : Epreuves, Championnats & Coupes
- Compétitions officielles
- Cliquer sur Centre de Ressources : « F.F.F. » puis cocher la compétition concernée
- Avis club : **Accord** (ou éventuellement **Refus**)
- **Valider**
- Cliquer sur le coupon
- Vérifier le terrain
- Si nocturne alors que la saison dernière en diurne : **le spécifier impérativement dans le cadre desiderata en bas.**
- **Valider**

Si Coupe de France non-pratiquée en 2023/2024 et 2024/2025, il faut :

- Aller sur « Footclubs »
- **Passer en saison 2025/2026**
- Menu : Epreuves, Championnats & Coupes
- Compétitions officielles
- Cliquer sur le + de « nouvel engagement »
- Cliquer sur Centre de Ressources : « F.F.F. » puis cliquer sur le coupon Coupe de France
- Cliquer sur étape suivante
- Cliquer sur « ajouter une nouvelle équipe », mentionner l'équipe 1
- Cliquer sur « Créer l'équipe »
- **Mentionner le terrain**
- Cliquer sur valider
- Si nocturne ou desiderata particulier : **le spécifier impérativement dans le cadre desiderata en bas.**
- **Valider**

Si vous rencontrez un problème, vous pouvez envoyer un courriel à : competfna@fna.fff.fr